



S O M M A I R E

Le mot du Directeur Général	1
RAPPORT ANNUEL 2002	
Faits marquants, Chiffres-clés	3
Conseil d'Administration, Bureau des Sages. Capital	4
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	10
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	14
Bilan et Compte de Résultat	19
Résolutions	25
Annexes	26

En couverture et page 19 : BANK OF AFRICA - BÉNIN. Illustration Hugo Attali © Tam Tam Team.

L ' A F R I Q U E C R É A T R I C E

Les Rapports d'activité 2002 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés, d'une part, de photographies montrant la vie des Agences et succursales BANK OF AFRICA (couverture et page 19) et, d'autre part, de sujets mettant en avant la créativité du continent africain. Dans de nombreux univers, tels ceux de la recherche scientifique, de l'agronomie, des nouveaux circuits économiques, de la santé, des nouvelles technologies, et, bien sûr, de la création artistique et culturelle, l'Afrique innove.

Le Groupe BANK OF AFRICA participant à certains de ces élans novateurs, notamment à travers sa Fondation, a souhaité mettre en lumière quelques uns de ces projets qu'elle reconnaît comme exemplaires, parmi de nombreuses autres créations.

Dans le Rapport d'activité de chacune des sept BANK OF AFRICA, trois projets touchant le pays concerné sont donc présentés, avec l'aide de leurs responsables que le Groupe remercie pour leur participation. Nous vous laissons découvrir ces initiatives ingénieuses, hardies, talentueuses et toujours intéressantes car prometteuses pour l'avenir de l'Afrique.



Le mot du Directeur Général

L'année 2002 a été pour la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) une nouvelle période de croissance soutenue, l'activité traduisant ainsi la poursuite des efforts de ses équipes, aussi bien dans le domaine de la collecte des ressources que dans celui du financement de l'économie.

Avec un taux d'expansion de +5,4%, la taille de bilan de la Banque a de nouveau progressé en 2002 et les dépôts de la clientèle ont atteint en fin d'année 2002 189,6 milliards de F CFA, soit une augmentation de + 10% par rapport à décembre 2001.

Au cours de l'exercice sous revue, l'encours des crédits directs et par signature a enregistré un accroissement de 16,3% comparé à fin 2001. Cette évolution confirme le dynamisme de la BOA-BÉNIN, après une année 2001 marquée par une forte hausse des crédits.

Une politique ambitieuse, mais raisonnée, d'investissements a été conduite pour faire face aux contraintes nées de l'extension de la Banque et répondre à l'émergence de nouveaux besoins de sa clientèle.

Ces dépenses ont, en particulier, concerné l'achèvement d'un deuxième immeuble abritant plusieurs services de la Banque, la construction d'une Agence à Bohicon en remplacement des anciens locaux et l'aménagement d'un nouveau site d'exploitation à Djougou.

Un plan de développement monétique a également été mis en place, qui porte notamment sur l'installation de six Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la dernière génération, implantés à l'Agence Centrale, au Bureau de Saint Michel à Cotonou, et dans deux Agences de province, Bohicon et Porto-Novo, permettant ainsi à la clientèle des retraits rapides et la consultation des comptes, 24h sur 24h.

Au cours de l'exercice 2002, diverses opportunités se sont offertes, permettant à la BOA-BÉNIN d'accroître le volume de ses participations financières au sein du Groupe BANK OF AFRICA, comme dans des entités externes à celui-ci, notamment le Fonds Ouest Africain d'Investissement (FOAI).

La rentabilité nette de la BOA-BÉNIN s'est encore améliorée : le résultat après impôts est en progression de 5,3%, et atteint 3,228 milliards de F CFA en 2002, autorisant ainsi la poursuite d'une politique équilibrée de constitution systématique de réserves importantes, simultanément à la distribution régulière de dividendes significatifs.

La consolidation de la surface financière permettra à la BOA-BÉNIN de continuer la diversification de ses activités et l'amélioration de la qualité de ses services, dans un contexte où les contraintes prudentielles et la concurrence s'intensifient.

Alain CHAPUIS
Directeur Général

MARS

Prise de participation dans le capital de Groupama Vie – Côte d'Ivoire et transformation de celle-ci en COLINA AFRICA VIE.

Prise de participation dans le capital de Groupama Vie – Bénin et transformation de celle-ci en COLINA AFRICA VIE – BÉNIN.

AVRIL

Organisation à Cotonou des Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les cadres du réseau.

Augmentation de 30% du capital social par incorporation de réserves.

JUIN

Lancement de la carte de retrait SÉSAME et installation de 6 nouveaux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans trois villes du Bénin.

JUIN

Lancement d'une augmentation de capital sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) par émission de 54 000 nouvelles actions de nominal de 10 000 F CFA émises à 36 000 F CFA.

OCTOBRE

Prise de participation dans le capital de AGORA et dans celui de IKATEL.

DÉCEMBRE

ACHÈVEMENT À COTONOU DU DEUXIÈME IMMEUBLE DESTINÉ À DIVERS SERVICES DE LA BANQUE.

Participation à Dakar aux Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les Administrateurs du réseau.

EXERCICE 2002

> CHIFFRES-CLÉS

ACTIVITÉ

Dépôts*	189 616
Créances*	93 895

RÉSULTAT

Produit Net Bancaire*	10 429
Charges de fonctionnement*	4 981
Résultat Brut d'Exploitation*	4 785
Résultat Net*	3 228
Coefficient d'Exploitation (%)	54,0

STRUCTURE

Total Bilan*	234 344
Fonds Propres après répartition*	20 742
Fonds Propres/Total Bilan (%)	8,85
Effectif moyen pendant l'exercice	211

Au 31/12/2002

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de 12 membres est actuellement composé comme suit depuis le 13 avril 2002 :

- M. François TANKPINOU, Président
- M. Marouf OSSENI, Vice-Président
- M. Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
- M. Georges ABALLO
- M. Joseph GOUDOTE
- M. Benoît MAFFON
- M. Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING – AFH)
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD), représentée par M. Boni YAYI
- PROPARCO, représentée par M. Yves TERRACOL
- Mme Saran KEBET-KOULIBALY (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE – SFI)
- M. Francis SUEUR
- NATEXIS BANQUES POPULAIRES, représenté par M. Michel CHATELAIN

Bureau des sages

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la Banque. Les sept membres actuels sont :

- Mme Marie-Antoinette DOSSOU
- Mme Félicité SOSSOUMIHEN
- M. Djamiou ADEBO
- M. Fatiou AKPITI
- M. Léonide ASSANKPON
- M. Barthélémy ASSOGBA-CAKPO
- M. Roland CHAMCHOUM

Répartition du capital

Au 31/12/2002, la répartition du capital s'établit comme suit :

■ AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	34,28%
■ BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE	1,38%
■ BANK OF AFRICA – BURKINA FASO	1,00%
■ ACTIONNAIRES PRIVÉS	51,76%
■ PROPARCO	3,86%
■ BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	3,86%
■ SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)	3,86%

Le cadre économique et financier de l'exercice 2002

L'année 2002 a été marquée par une reprise de l'activité économique mondiale au cours du premier semestre, avant d'enregistrer un certain ralentissement à partir du troisième trimestre.

Les principaux facteurs qui ont infléchi cette accélération concernent notamment la faible augmentation de la production découlant de la baisse de la confiance des investisseurs et des consommateurs, la relance de l'inflation, le surinvestissement dans les secteurs des télécommunications et de la haute technologie, les problèmes liés à la dette et les retombées des scandales financiers de certaines grosses entreprises américaines.

Le taux de croissance de l'économie mondiale n'a été en conséquence que de 2,3% en 2002.

Aux Etats-Unis, on a noté une faible progression de la consommation privée et un recul de la production industrielle.

La situation japonaise a été caractérisée par une chute importante des exportations et des déséquilibres dans le système bancaire.

Dans la zone Euro, l'économie a accusé le poids des évolutions défavorables sur les marchés des capitaux ; la croissance y est restée faible.

En Afrique, on a assisté à un déclin de la consommation et des investissements directs étrangers, conséquence de l'instabilité politique et économique dans certains pays, mais aussi de la faiblesse de la demande externe.

La situation a cependant été très contrastée suivant les régions.

La hausse globale du Produit Intérieur Brut (PIB) sur le continent s'est établie à 2,9%, nettement en deçà des performances de 2001 mais la progression a été plus forte en Afrique subsaharienne - +3,7% -, hors Nigeria et Afrique du Sud.

Au sein de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les bonnes perspectives du début d'année ont été compromises par la résurgence de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire, en septembre 2002.

En dépit du relèvement des cours de certaines matières premières non pétrolières - cacao, café, coton, or, cuivre -, les prévisions initiales d'une croissance annuelle de 4% ont dû être révisées à 2,7%.

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), bien qu'affichant une bonne tenue en fin d'année, a enregistré des reculs au niveau de ses principaux indices : 4,0% de repli pour l'indice composite et 2,0% de recul pour le BRVM10.

Au Bénin, le taux de croissance économique s'établirait à 4,2% contre 6,2% en 2001, essentiellement sous l'effet d'une baisse de la production agricole.

La production cotonnière est estimée à 350 000 tonnes contre 410 000 tonnes pour la campagne précédente.

Le secteur secondaire a connu un accroissement de 7,5% sur l'exercice sous revue, inférieur à celui de 2001, qui était de 9,3%.

Le secteur tertiaire, quant à lui, a augmenté de 5,5% au lieu de 5,2% l'année antérieure.

Qu'il s'agisse de l'investissement global, des importations ou des exportations, rapportés au PIB, une régression sensible est notée par rapport à l'année antérieure.

En revanche, une amélioration est enregistrée au niveau des finances publiques où les recettes progressent plus vite que les dépenses.

En 2002, les recettes totales de l'Etat ont représenté 16.3% du PIB contre 15.3% en 2001, et les dépenses, 18.3% contre 18.1% en 2001.

Le déficit budgétaire de 2%, enregistré en 2002, respecte bien la norme communautaire, qui est de 3% maximum.

La masse monétaire s'est établie à 522 milliards de F CFA à fin décembre 2002, soit une diminution de 3.2% par rapport à fin 2001. Les avoirs extérieurs nets ont baissé de 38,5 milliards de F CFA, soit environ -9%, tandis que les crédits intérieurs ont progressé de 36,9%.

Le service de la dette extérieure est assuré à hauteur de 19,4 milliards de F CFA en 2002 contre 18,2 milliards de F CFA en 2001.

De plus, le Bénin a bénéficié de divers allègements de la dette, dont 17,8 milliards de F CFA au titre de l'année 2002.

En ce qui concerne le programme de privatisation ou de restructuration des entreprises publiques, aucune évolution significative n'est constatée, mais l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), la Société Béninoise d'Eau et d'Electricité (SBEE), le Port Autonome de Cotonou et la Sonapra pourraient connaître prochainement, soit une privatisation, soit une ouverture majoritaire du capital.

Au plan politique, la décentralisation est devenue une réalité et 77 communes ont été érigées avec l'élection et l'installation des conseils municipaux.

Une certaine dynamique devrait être observée à partir de 2003 par le transfert effectif des pouvoirs de l'Etat aux collectivités locales et par les flux financiers devant accompagner le processus.

En résumé, la situation économique et financière nationale, bien que montrant par endroits des signes négatifs, peut-être qualifiée de globalement satisfaisante, grâce à la préservation simultanée d'un taux de croissance soutenu et de la plupart des grands équilibres macroéconomiques.



Analyse des Comptes de Bilan et de Résultat de l'exercice 2002

Au cours de l'année 2002, la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) a connu une nouvelle expansion dans le contexte décrit-ci avant, marqué en particulier par une bonne tenue des engagements du secteur cotonnier.

Le total de bilan a progressé d'environ 12 milliards de F CFA pour s'établir à 234 343 898 839 F CFA au 31 décembre 2002, franchissant ainsi pour la première fois le seuil de 230 milliards de F CFA.

L'exercice sous revue a été caractérisé pour la troisième année consécutive par une nouvelle et nette augmentation des ressources. Le volume des dépôts collectés est passé de 171,9 milliards de F CFA en 2001 à 189,6 milliards de F CFA à la fin de l'exercice 2002, soit une hausse de 10,2%. Cette évolution favorable est à mettre à l'actif de toutes les catégories de comptes, tout particulièrement des comptes commerciaux et des dépôts du secteur institutionnel, mais également des comptes de particuliers, avec notamment une forte progression des dépôts inscrits sur les comptes sur livrets.

Il convient de souligner que la croissance des ressources à vue non rémunérées, qui constituent, à fin décembre 2002, 59,3% de l'ensemble des dépôts contre 56,8% un an plus tôt, a été nettement plus marquée que celles des comptes à terme. Plus de 11 000 comptes actifs ont été ouverts en 2002, dont une part notable dans les Agences et les Bureaux de quartier.

Les engagements directs et par signature ont enregistré une augmentation de 16,3% sur l'année étudiée grâce à une progression significative au cours du 2^{ème} semestre. En effet, les crédits directs comme les concours par signature avaient connu un repli marqué au 1^{er} semestre 2002, essentiellement imputable à la réduction des encours sur le secteur cotonnier, consécutive au remboursement des crédits intrants effectués en janvier dernier pour plus de 10 milliards de F CFA. L'évolution obtenue à compter de juillet dernier, grâce à une politique de financement particulièrement active, a permis de plus que compenser cette orientation initiale.

Cette tendance positive concerne toutes les catégories de crédits, à l'exception toutefois des traites avalisées.

Le montant total des concours en trésorerie s'élève en effet à 93,8 milliards de F CFA au 31 décembre 2002 contre 81,5 milliards de F CFA au 31 décembre 2001. Deux aspects sont surtout à signaler :

- la diminution du poids du secteur cotonnier dans les emplois totaux qui ne représente plus à fin décembre 2002 que 16,2% des crédits directs et indirects, soit un encours de 22 milliards de F CFA à la clôture de l'exercice sous revue ;
- l'encours global des crédits à moyen terme qui se situe à 33,4 milliards de F CFA au 31 décembre 2002. Les prévisions, fixées à 31,5 milliards de F CFA, ont été franchement dépassées, en raison notamment du développement de crédits en faveur des particuliers, crédits à la consommation ou prêts collectifs accordés au personnel des entreprises.

Les engagements hors bilan ont évolué pour leur part de 31,9 milliards de F CFA en 2001 à 41,6 milliards de F CFA fin 2002, soit une hausse de 19,3%, supérieure à celle des crédits directs.

La bonne tenue du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ainsi que la part prépondérante prise par la BOA-BÉNIN dans le financement de ce domaine d'activité rendent compte de la vigoureuse progression des cautions, dont l'encours passe de 17,5 milliards de F CFA à fin décembre 2001 à 25,4 milliards de F CFA à la clôture de l'exercice 2002.

L'encours des lettres de crédit s'est lui-même élevé de 50% entre fin 2001 et fin 2002, l'essentiel de cette poussée ayant également été obtenu pendant la seconde partie de l'année écoulée.

L'évolution positive des crédits distribués à la clientèle ainsi que le renforcement des commissions, conséquence de l'augmentation des opérations de la Banque, ont permis une croissance des produits d'exploitation de 4,3% par rapport à l'exercice précédent.

Ceux-ci s'élevaient au 31 décembre 2002 à 15 591 millions de F CFA contre 14 949 millions F CFA une année auparavant.

Ce résultat favorable a été acquis malgré une forte baisse des produits de trésorerie - -400 millions de F CFA entre décembre 2001 et fin décembre 2002 -, en raison principalement d'un retour à la liquidité pour la plupart des banques et établissements financiers de la sous-région.

En conséquence, les produits de trésorerie, qui représentaient en 2000 et 2001 30% de l'ensemble des produits d'exploitation, ne contribuent plus qu'à hauteur de 26% à la constitution de ceux-ci au titre de l'exercice 2002.

Les charges d'exploitation se sont établies en 2002 à 10 181 millions de F CFA, en progression de 7,6% par rapport à l'exercice précédent et en nette augmentation par rapport aux hypothèses budgétaires. Deux observations sont à noter :

- les charges d'exploitation bancaire, consécutives pour une large part au renchérissement constant du coût des ressources de clientèle, représentent un peu plus de 50% des charges totales de l'année sous revue ;
- la dynamique de la progression de l'activité de la BOA-BÉNIN pendant l'exercice 2002 a eu pour corollaire une hausse des autres charges d'exploitation, qui ont augmenté au même rythme qu'au cours de l'exercice 2001.

La prise en compte de la dotation aux provisions pour risques généraux, dont le mode de calcul est inchangé d'un exercice sur l'autre, ainsi qu'un résultat net exceptionnel négatif conduisent à un résultat avant impôts de 4 118 millions de F CFA à la fin de l'exercice étudié, contre 4 062 millions de F CFA au 31 décembre 2001.

Grâce à de bonnes performances en matière de récupération de crédits en souffrance, les reprises de provisions ont été, en 2002, supérieures à la dotation pour créances compromises.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices, d'un montant de 890 millions de F CFA contre 998 millions de F CFA en 2001, le résultat final de l'année étudiée est arrêté à 3 227 738 861 F CFA.

De la fin de l'exercice 1999 à la clôture de l'exercice 2002, le résultat net est ainsi passé de 1 903 millions de F CFA à 3 228 millions de F CFA, soit une progression de 69,6%.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

- la distribution d'un dividende par action de 10%, augmenté d'un dividende exceptionnel de 20%, tenant compte des bons résultats obtenus, cette rémunération étant servie sur le capital porté en 2002 de 4,2 milliards de F CFA à 6,0 milliards de F CFA ;
- la constitution de réserves facultatives à hauteur de 900 millions de F CFA qui viendront s'ajouter à la réserve légale de 15% du bénéfice annuel réalisé.

Les fonds propres de base après répartition seront une nouvelle fois renforcés passant de 17 milliards de F CFA en 2001 à 20,7 milliards de F CFA, soit une élévation de 3,7 milliards de F CFA.

En ce qui concerne les perspectives de l'année 2003, la BOA-BÉNIN s'est fixée de nouveaux objectifs de croissance et d'amélioration de sa rentabilité grâce à une action commerciale soutenue et une meilleure maîtrise des frais généraux.

Les mutations technologiques, le développement de nouveaux produits et services offerts à la clientèle, ainsi que le redéploiement de l'effectif sont autant de contraintes auxquelles les agents de la Banque doivent faire face et il convient de saluer leur motivation pour cette contribution à la réussite de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration félicite donc l'ensemble du personnel pour le travail accompli en l'exhortant à poursuivre cet engagement et rend hommage aux actionnaires pour leur soutien permanent et sans réserve.

Nous vous remercions de votre attention.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous vous informons des constatations suivantes :

- Le mandat des Administrateurs arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale mixte du 13 avril 2002 a été renouvelé par cette Assemblée. Le Conseil d'Administration qui comportait 10 membres à la fin de l'exercice 2001 en compte désormais 12 dont la durée de mandat, antérieurement fixée à 3 ans a été portée à 6 ans.
- Les modifications apportées à l'organisation de la banque en octobre 2001 ont permis d'améliorer le dispositif de gestion des risques et de réduire la concentration des tâches autour du Directeur Général Adjoint.
- Le service « contrôle général » a été redynamisé et son effectif a été renforcé. Son domaine d'intervention a été précisé et ses actions sont menées en liaison avec la Direction de l'Inspection du Groupe. Les rapports périodiques sur le contrôle interne destinés à la commission bancaire sont régulièrement établis.
- La rédaction d'un manuel de procédures administratives et comptables a été confiée à la Direction de l'Inspection du Groupe. Le projet disponible devrait être soumis à la Direction Générale de la BOA-BÉNIN avant sa mise en application au cours de l'exercice 2003. Un accent particulier devra être mis sur la définition claire des tâches administratives et comptables ainsi que sur l'identification précise des intervenants.
- La société s'est munie au cours de l'exercice d'un logiciel destiné à la production des Documents des Établissements de Crédit (DEC), limitant ainsi les traitements manuels. Toutefois, la qualité des informations fournies dans ces DEC pourrait être améliorée par la mise à jour des champs destinés à la gestion des attributs. L'opération de mise à jour est en cours à ce jour.

Nous n'avons pas d'autres observations significatives à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Au 31 décembre 2002 les engagements des clients exerçant leurs activités principales en Côte d'Ivoire s'élèvent à 6 178 millions de F CFA.

Compte tenu des perturbations de l'environnement économique engendrées par la crise politico-militaire que traverse la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002, une incertitude subsiste quant à l'aptitude de ces clients à faire face à la totalité de leurs engagements. Dans les circonstances actuelles, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la provision qui pourrait s'avérer nécessaire pour couvrir les risques de non recouvrement en cas de sinistres significatifs.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les observations suivantes :

- Le ratio de structure du portefeuille s'établit au 31 décembre 2002 à 0,06% pour un minimum réglementaire fixé à 60%. Il convient de noter que cette situation résulte des difficultés d'obtention des accords de classement auprès de la BCEAO.
- La norme individuelle du coefficient de division des risques fixé à 75% des fonds propres effectifs a été dépassée au 31 décembre 2002 pour les engagements de la SONAPRA, qui représentent plus de 113% des fonds propres effectifs.
- Au 31 décembre 2001, l'actionnaire AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) détenait 34,01% du capital social. Le 12 février 2002, la Direction de la banque a introduit la demande d'autorisation préalable du Ministre des Finances requise en application de l'article 29 de la loi bancaire pour le franchissement du seuil de minorité de blocage qui est de 33% du capital social. À ce jour, cette demande est restée sans réponse.
- Les formalités relatives à la mise à jour de la liste des Dirigeants de la Banque auprès de la Commission Bancaire devront être réalisées. La même démarche devra être mise en œuvre auprès du Greffier chargé de la tenue du registre de commerce.
- L'Assemblée Générale Mixte du 13 avril 2002 a nommé deux Commissaires aux Comptes suppléants, se conformant ainsi à l'article 702 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'OHADA. Ils ont été nommés pour une durée de six ans qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.
- Les livres rendus obligatoires par la réglementation bancaire sont tenus. Toutefois, le déséquilibre des balances générales mensuelles relevé dans le livre journal persiste. Bien que ces écarts soient justifiés d'un mois à l'autre, la révision du paramétrage du module de comptabilité devrait être envisagée afin de remédier définitivement à cette situation.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2002.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Cotonou, le 28 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes
COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN :
da Matha Sant'anna Oscar

MAZARS ET GUÉRARD :
Armand Fandohan



Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un de ses Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs, un Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous avons été informés que l'exécution de conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 27 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'OHADA

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant cet exercice.

1.0. Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Nature et objet : Convention de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités : Mise à disposition, au profit D'ÉQUIPBAIL-BÉNIN, de locaux à usage de bureaux. Cette location a été consentie pour une durée de 24 mois renouvelable par tacite reconduction.

Les revenus enregistrés, à ce titre, se sont élevés à 9 000 000 F CFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

1.1. Avec la société ACTIBOURSE

Nature et objet : Convention de mise à disposition par BOA-BÉNIN :

- de moyens de télécommunication (télécopie).
- de locaux à usage de bureaux sis au boulevard de France à Cotonou : cette location est consentie pour une durée de 18 mois à compter du 1^{er} juillet 2001, renouvelable par tacite reconduction ; l'entretien, les consommations d'eau et d'électricité sont également refacturés par la BOA-BÉNIN à ACTIBOURSE.

Modalités : Au titre de l'exercice 2002, les produits engendrés par cette convention s'élèvent à 14,4 millions de F CFA au profit de BOA-BÉNIN.

1.2. Avec la société AFH-SERVICES

Nature et objet : Convention d'assistance technique.

Modalités : Des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH-SERVICES pour un montant de 348 millions de F CFA HT environ, soit un montant de 447 millions de F CFA TTC. Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la Direction Générale,
- l'Inspection Générale,
- l'appui au Contrôle Général,
- l'appui à l'informatique et à l'organisation.

1.3. Avec la société SCI OLYMPE

Nature et objet : Contribution au financement de la construction du siège social de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Modalités : Le solde débiteur du compte courant s'élève à 415 millions de F CFA au 31 décembre 2002 contre 711,1 millions de F CFA au 31 décembre 2001. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2002.

1.4. Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Nature et objet : Contribution à la participation de la holding AFH-OCÉAN INDIEN au capital de la BOA-MADAGASCAR.

Modalités : Le solde débiteur du compte courant s'élève à 243,6 millions de F CFA au 31 décembre 2002. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2002.

1.5. Avec la société AISSA

Nature et objet : Convention de mise à disposition de personnel et de locaux professionnels.

Modalités : Cette convention a engendré un produit de 7,8 millions de F CFA pour la BOA-BÉNIN au titre de l'exercice 2002.

1.6. Avec Monsieur Georges ABALLO

Nature et objet : Convention de bail.

Modalités : Signature d'un bail portant sur la location par la BOA-BÉNIN de locaux à usage d'archives à la zone industrielle PK3 (Akpapka). Les loyers relatifs à cette location se sont élevés à 6,6 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.0. Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Sept conventions de prêts ont été signées par la BOA-BÉNIN pour un montant de 500 millions de F CFA chacun et portant intérêts au taux de 5,5% l'an.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 131,4 millions de F CFA et l'encours total à la date de clôture est de 1 760,7 millions de F CFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL dans les livres de la BOA-BÉNIN présente un solde créditeur de 53,8 millions de F CFA.

2.1. Avec la société BOA-CÔTE D'IVOIRE

La BOA-BÉNIN a conclu avec la BOA-CÔTE D'IVOIRE diverses conventions relatives à des prêts interbancaires. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2002 s'élève à 3 600 millions F CFA. Des produits d'intérêts ont été constatés sur l'exercice pour un montant de 250 millions de F CFA.

Un dépôt de garantie de 1 milliard de F CFA a été effectué dans les comptes de la BOA-BÉNIN. Ce dépôt est rémunéré au taux de 5% l'an.

Quatre emprunts interbancaires ont été contractés avec la BOA-BÉNIN pour 2,6 milliards de F CFA qui ont occasionné des charges d'intérêt de 119,1 millions de F CFA.

Par ailleurs, la BOA-BÉNIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-CÔTE D'IVOIRE à première demande à hauteur de 2 milliards de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BÉNIN. La commission est fixée à 0,5% l'an.

Un prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA, remboursable en 2007, a été accordé par BOA-BÉNIN à la BOA-CÔTE D'IVOIRE. Il est rémunéré au taux de 5,5% l'an.

Au 31 décembre 2002, le solde du compte courant bancaire de la BOA-CÔTE D'IVOIRE dans les livres de la BOA-BÉNIN est créditeur de 19,7 millions de F CFA.

2.2. Avec la société BOA-BURKINA FASO

La BOA-BURKINA FASO a ouvert dans les livres de la BOA-BÉNIN, un compte courant dont le solde est créditeur de 263,4 millions de F CFA au 31 décembre 2002.

Une caution bancaire de 500 millions de F CFA a été accordée par BOA-BURKINA FASO au profit de la BOA-BÉNIN.

2.3. Avec la société BOA-MALI

Diverses conventions relatives à des prêts interbancaires ont été conclues avec la BOA-MALI pour un encours total de 1 005,5 millions de F CFA. Les intérêts enregistrés au titre de ces prêts s'élèvent à 96,86 millions de F CFA.

À la clôture de l'exercice 2002, le solde du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de BOA-BÉNIN est débiteur de 304 millions de F CFA.

2.4. Avec la société ÉQUIPBAIL-MALI

La BOA-BÉNIN a signé avec ÉQUIPBAIL-MALI sept conventions de prêts portant intérêts à 5,5% l'an. L'encours cumulé au 31 décembre 2002 s'élève à 1 161,3 millions de F CFA. Ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 55,4 millions F CFA.

En outre, le compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL-MALI dans les livres de BOA-BÉNIN présente un solde créditeur de 44,2 millions de F CFA à cette date.

2.5. Avec la société BOA-NIGER

En outre, la BOA-BÉNIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-NIGER à première demande à hauteur de 2 milliards de F CFA dans le cadre de l'émission des obligations pour laquelle la commission est fixée à 0,5% l'an.

Au 31 décembre 2002, le compte courant bancaire de BOA-NIGER dans les livres de BOA-BÉNIN présente un solde créditeur de 20,5 millions de F CFA.

2.6. Avec la société PRESSES DU VIEUX PONT

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2002, le solde débiteur du compte courant s'élève à 3,6 millions de F CFA.

2.7. Avec le Centre d'Affaires GBEKA

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2002, le solde débiteur du compte courant s'élève à 5,3 millions de F CFA.

2.8. Avec M. TANKPINOU François

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2002, le solde débiteur du compte courant s'élève à 875 000 F CFA.

2.9. Avec la BOA-SÉNÉGAL

Un prêt subordonné à terme de 600 millions de F CFA a été consenti par la BOA-SÉNÉGAL au profit de la BOA-BÉNIN. La rémunération de ce prêt a généré un produit d'intérêt de 15,25 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Par ailleurs, la BOA-BÉNIN a accordé une caution d'un montant de 500 millions de F CFA en faveur de la BOAD, dans le cadre d'un prêt de même montant octroyé par cet organisme à la BOA-SÉNÉGAL. Cette caution est rémunérée au taux de 0,3% l'an.

Au 31 décembre 2002, le compte courant de BOA-SÉNÉGAL dans les livres de la BOA-BÉNIN un solde créditeur de 396,5 millions de F CFA.

2.10. Avec la société TRANSCO BÉNIN

Nature et objet : Convention d'engagement par signature et compte courant.

Modalités : À la date de clôture de l'exercice 2002, l'encours des cautions accordées à la société TRANSCO BÉNIN s'élève à 30 millions de F CFA. Le solde débiteur du découvert s'élève à 6 millions de F CFA à cette date.

2.11. Avec la société SIBEAU

Nature et objet : Convention d'engagement par signature.

Modalités : Au 31 décembre 2002, la caution accordée à la société SIBEAU s'élève à 15,4 millions de F CFA.

2.12. Avec la société AFH

Nature et objet : Convention de compte courant et engagement hors bilan.

Modalités : Au 31 décembre 2002, le solde débiteur du découvert atteint 78,3 millions de F CFA.

Par ailleurs, la société AFH a accordé deux contre-garanties de 1 milliard de F CFA chacune à la BOA-CÔTE D'IVOIRE et à la BOA-NIGER qui sont adossées aux garanties accordées par ces filiales à la BOA-BÉNIN pour 2 milliards de F CFA chacune, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

2.13. Avec la Société AGORA

Convention de crédit relais d'un montant de 1 256 millions de F CFA au profit de AGORA en vue de sa participation au capital de la société IKATEL - MALI.

Le crédit a été consenti pour une durée de deux ans et est rémunéré au taux de 7,5% augmenté de 1,5 point si les actions sont cédées à des personnes ou institutions extérieures au Groupe.

2.14. Avec le Cabinet Compagnie Fiduciaire Associé du Bénin

Nature et objet : Convention de compte courant et de prêt.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de 6,62 millions de F CFA se décompose comme suit :

- Découvert : 0,98 million de F CFA
- Crédit à moyen terme : 5,64 millions de F CFA

Cotonou, le 28 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes
COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN :
da Matha Sant'anna Oscar

MAZARS ET GUÉRARD :
Armand Fandohan

Bilan

comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif

	Exercice 2001	Exercice 2002
CAISSE	6 006 665 313	7 745 335 359
CRÉANCES INTERBANCAIRES	90 513 035 269	85 048 193 529
• À VUE	45 012 718 065	47 653 049 392
• BANQUE CENTRALE	35 112 250 126	40 482 513 794
• TRÉSOR PUBLIC, CCP	11 682 939	344 567 490
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	9 888 785 000	6 825 968 108
• À TERME	45 500 317 204	37 395 144 137
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	81 388 905 369	93 894 943 643
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	7 654 700 647	3 599 964 007
• CRÉDITS DE CAMPAGNE	7 654 700 647	3 599 964 007
• CRÉDITS ORDINAIRES	57 736 397 087	70 317 073 809
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	2 148 000 000	4 371 723 832
• CRÉDITS DE CAMPAGNE	55 588 397 087	65 945 349 977
• CRÉDITS ORDINAIRES	15 997 807 635	19 977 905 827
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS		
• AFFACTURAGE		
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
TITRES DE PLACEMENT	30 325 592 034	27 130 601 654
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 575 563 679	5 762 837 910
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN ÉQUIVALENCE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	333 072 787	402 107 395
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 022 011 484	5 871 020 545
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	5 817 631 027	8 201 872 497
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	378 847 493	286 986 307
ÉCART D'ACQUISITION		
TOTAL DE L'ACTIF	222 361 324 455	234 343 898 839

Hors Bilan

	Exercice 2001	Exercice 2002
ENGAGEMENTS DONNÉS	35 416 102 809	49 969 131 559
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	6 147 677 467	9 475 996 553
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		4 629 857
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 147 677 467	9 471 366 706
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	29 268 425 342	40 493 134 996
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	527 485 256	8 333 545 999
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	28 740 940 086	32 159 588 997
• ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Passif

	Exercice 2001	Exercice 2002
DETTES INTERBANCAIRES	21 072 770 444	13 119 037 704
• À VUE	13 737 188 444	6 367 283 704
• TRÉSOR PUBLIC, CCP	260 316 947	188 213 577
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	13 476 871 497	6 179 070 127
• À TERME	7 335 582 000	6 751 754 000
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	171 921 143 127	189 616 252 705
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	17 511 256 094	19 940 236 266
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	384 587 406	519 269 810
• BONS DE CAISSE		
• AUTRES DETTES À VUE	91 208 652 489	116 943 966 237
• AUTRES DETTES À TERME	62 816 647 138	52 212 780 392
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 607 300 000	5 107 800 000
AUTRES PASSIFS	1 694 090 418	2 061 526 735
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2 428 161 857	1 896 614 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	611 000	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	4 476 537 049	4 848 218 254
CAPITAL OU DOTATION	4 200 000 000	6 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 108 023 500	2 512 023 500
RÉSERVES	5 279 787 607	5 079 416 924
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	508 704 006	875 270 136
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 064 195 447	3 227 738 861
TOTAL DU PASSIF	222 361 324 455	234 343 898 839

Hors Bilan

	Exercice 2001	Exercice 2002
ENGAGEMENTS REÇUS	31 446 234 675	104 164 141 416
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	31 446 234 675	104 164 141 416
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	10 473 912 486	7 538 626 105
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	20 972 322 189	96 625 515 311
• ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Résultat : Comptes de résultat

comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

	Exercice 2001	Exercice 2002
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	4 834 942 342	5 096 073 754
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	688 130 680	489 129 712
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	3 960 732 572	4 203 632 482
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	186 079 090	403 311 560
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	74 944 221	90 499 410
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	43 696 126	29 603 300
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	4 890 562	967 695
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	38 805 564	28 635 605
• CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	4 503 519 768	4 980 861 291
• FRAIS DE PERSONNEL	1 847 944 279	2 061 522 184
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	2 655 575 489	2 919 339 107
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	511 421 370	662 320 789
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	566 182 552	462 724 050
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	402 667 658	371 681 205
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 120 937	18 749 753
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	90 521 693	111 090 938
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	998 302 560	890 271 600
BÉNÉFICE	3 064 195 447	3 227 738 861
TOTAL DES CHARGES	15 150 514 674	15 941 614 951

Produits

	Exercice 2001	Exercice 2002
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	9 846 740 635	10 270 738 946
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	2 542 475 133	2 120 012 508
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	7 304 265 502	8 112 413 652
• PRODUITS ET PROFITS SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS		38 312 786
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	1 472 464 552	1 770 057 047
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 478 638 701	3 309 027 977
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 842 343 601	1 860 844 334
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	125 418 840	91 420 744
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	642 527 965	491 231 859
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN	868 348 295	865 531 040
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 809 327	6 881 531
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	242 479 239	288 070 381
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 713 527	53 025 611
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	55 668 693	243 813 458
PERTE		
TOTAL DES PRODUITS	15 150 514 674	15 941 614 951

Résultat : Comptes de résultat

comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Produits & Charges

	Exercice 2001	Exercice 2002
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	9 846 740 635	10 270 738 946
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	2 542 475 133	2 120 012 508
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	7 304 265 502	8 112 413 652
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		38 312 786
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-4 834 942 342	-5 096 073 754
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-688 130 680	-489 129 712
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-3 960 732 572	-4 203 632 482
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-186 079 090	-403 311 560
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	5 011 798 293	5 174 665 192
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 472 464 552	1 770 057 047
CHARGES DE COMMISSIONS	-74 944 221	-90 499 410
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 397 520 331	1 679 557 637
RÉSULTATS NETS SUR		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 837 453 039	1 859 876 639
• DIVIDENDES ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	125 418 840	91 420 744
• OPÉRATIONS DE CHANGE	603 722 401	462 596 254
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	868 348 295	865 531 040
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 434 942 575	3 279 424 677
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 809 327	6 881 531
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	242 479 239	288 070 381
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-4 503 519 768	-4 980 861 291
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 847 944 279	-2 061 522 184
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 655 575 489	-2 919 339 107
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-511 421 370	-662 320 789
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 080 608 627	4 785 417 338
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-566 182 552	-462 724 050
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	-402 667 658	-371 681 205
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	4 111 758 417	3 951 012 083
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-14 407 410	34 275 858
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-34 853 000	132 722 520
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-998 302 560	-890 271 600
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 064 195 447	3 227 738 861

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2003

■ Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2002, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 2002 se solde par un bénéfice de 3 227 738 861 F CFA après une dotation aux amortissements de 662 320 789 F CFA, une provision pour risques bancaires généraux de 371 681 205 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 890 271 600 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 35 de la loi uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2002.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

■ Deuxième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net et du report à nouveau antérieur.

(EN F CFA)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 227 738 861	
RÉSERVE LÉGALE		484 160 829
REPORT À NOUVEAU	875 270 136	
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE		3 618 848 168
RÉSERVE FACULTATIVE		900 000 000
DIVIDENDE (10%)		600 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20%)		1 200 000 000
NOUVEAU REPORT À N OUVEAU		918 848 168
TOTAUX	4 103 008 997	4 103 008 997

■ Troisième Résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'Etat de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement reversé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 2 700 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2003.

■ Quatrième Résolution

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et d'autres qu'il appartiendra, et notamment pour déposer avec reconnaissance d'écritures et de signatures, un original du procès-verbal constatant ces délibérations, au rang des minutes d'un notaire.

ANNEXES

1 Note sur les principes et méthodes comptables

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2002 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

CONVERSION DES COMPTES DU BILAN LIBELLÉS EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de changes applicables aux opérations au 31/12/2002.

LES OPÉRATIONS ET POSITIONS EN DEVISES

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

LES INTÉRÊTS ET LES COMMISSIONS BANCAIRES

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée, conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long termes et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle. Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquente ont été constituées. Le taux moyen des provisions au 31/12/2002 s'élève à 87,6%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	33 1/3%
CONSTRUCTIONS	5%
MATÉRIEL DE TRANSPORT	25%
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS	10%
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU, OUTILLAGE (SELON NATURE)	10% ET 15%
MATÉRIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUES	20%

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

PROVISIONS

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Le taux du ratio provisions pour risques bancaires généraux a été maintenu à 7%, appliqué sur la totalité des engagements nets de la clientèle, à l'exclusion des engagements sur les entreprises du secteur public et para-public puis des engagements couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande et les cautions.

2 Observations sur le bilan

2.1 OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

ÉCHÉANCE	AU 31/12/2001*		AU 31/12/2002*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	82 878	20 862	55 772	8 992
DE 1 MOIS À 3 MOIS			9 130	
DE 3 MOIS À 6 MOIS			10 352	4 000
DE 6 MOIS À 2 ANS	1 838		4 526	
DE 2 ANS À 5 ANS	5 329	211	4 268	
PLUS DE 5 ANS	468		1 000	127
TOTAL	90 513	21 073	85 048	13 119

2.2 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

ÉCHÉANCE	AU 31/12/2001*		AU 31/12/2002*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	57 031	149 156	53 642	155 610
DE 1 MOIS À 3 MOIS	32	1 734	7 787	5 906
DE 3 MOIS À 6 MOIS	990	877	5 305	1 001
DE 6 MOIS À 2 ANS	4 413	11 614	12 871	11 481
DE 2 ANS À 5 ANS	16 117	8 540	6 964	15 618
PLUS DE 5 ANS	1 876		1 033	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	929		6 293	
TOTAL	81 388	171 921	93 895	189 616

*En millions de F CFA

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

AGENTS ÉCONOMIQUES	AU 31/12/2001*		AU 31/12/2002*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	8 951	36 512	13 286	38 566
ENTREPRISES PRIVÉES	54 440	77 286	64 039	76 219
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	17 893	20 970	16 442	13 509
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	104	37 153	128	61 322
TOTAL	81 388	171 921	93 895	189 616

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

NATURE	AU 31/12/2001*	AU 31/12/2002*
CRÉANCES IMPAYÉS OU IMMOBILISÉES	556	5 437
CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	6 505	6 908
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-6 132	-6 052
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	929	6 293

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	MONTANT PARTICIPATION*		CAPITAL *	PART BOA
	BRUT	NET		(%)
PARTICIPATIONS				
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE SA	70	70	300	23,33%
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	75	75	1 250	6,00%
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	200	200	1 100	18,18%
• BANK OF AFRICA - MALI	80	80	2 000	4,00%
• BANK OF AFRICA - NIGER	398	398	2 000	19,90%
• BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL	225	225	1 500	15,00%
• CAURIS INVESTISSEMENT	250	250	2 500	10,00%
• CRÉDIT AFRICAIN	93	93	300	31,00%
• ÉQUIPBAIL-BÉNIN	438	438	400	109,50%
• ÉQUIPBAIL-MALI	53	53	300	17,67%
• FOAI SA	500	500	8 000	6,25%
• FONDS GARI	108	108	8 599	1,26%
• SOAGA SA	35	35	500	7,00%
SOUS TOTAL	2 431	2 525		
DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES				
• SCI OLYMPE	65	65	200	32,50%
SOUS TOTAL	65	65		

*En millions de F CFA

	MONTANT PARTICIPATION*		CAPITAL	PART BOA
	BRUT	NET		(%)
PARTICIPATIONS (SUITE)				
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AFH-OCÉAN INDIEN	34	34	197	17.26%
• AFH	80	80	10 167	0.08%
• AGETIP BÉNIN	5	5	100	5.00%
• AGORA	125	125	26 000	0.48%
• A.I.G.	634	634	314 316	0.20%
• COLINA AFRICA VIE	26	26	200	13.00%
• COTEB	44		2 000	2.20%
• GROUPAMA CI	100	100	1 800	5.56%
• UBA - VIE	81	81	400	20.25%
• SOBAC	61	61	500	12.20%
• STE AISSA	7	7	35	20.00%
• STE BÉNINOISE DE MOBILES	10		10	100.00%
• STE DES HUILLERIES DU BÉNIN	389	184	2 000	19.45%
SOUS TOTAL	1 596	1 337		
TOTAL PARTICIPATIONS	4 092	3 833		
MONTANT PRÊT*				
PRÊTS SUBORDONNÉS				
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	1000	1000		
• BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL	615	615		
• CRÉDIT AFRICAIN	315	315		
TOTAL PRÊTS SUBORDONNÉS	1 930	1 930		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 022	5 857		

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NATURE	AU 31/12/2001*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2002*
IMMOBILISATIONS BRUTES	661	237	44	854
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	328	124		452
TOTAL NET	333			402

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NATURE	AU 31/12/2001*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2002*
IMMOBILISATIONS BRUTES	7 214	2 170	785	8 599
• IMMOBILISATIONS EN COURS	1 070	1 222	572	1 720
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	5 553	948	13	6 488
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	200		200	
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	391			391
AMORTISSEMENTS	2 192	596	60	2 728
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	2 088	572	6	2 654
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	54		54	
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	50	24		74
TOTAL NET	5 022			5 871

2.6 AUTRES ACTIFS / PASSIFS

2.6.1. Autres actifs

	2001*	2002*
DÉBITEURS DIVERS	1 058	238
VALEURS NON IMPUTÉES	46	1 024
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	2 585	2 791
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION	123	1 030
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	693	1 158
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	1	
CRÉANCES RATTACHÉES	1 312	1 961
TOTAL	5 818	8 202

*En millions de F CFA

2.6.2. Autres passifs

	2001*	2002*
DETTES FISCALES	920	554
DETTES SOCIALES	43	48
CRÉDITEURS DIVERS	129	354
DETTES RATTACHÉES	526	676
DIVERS	76	430
TOTAL	1 694	2 062

2.7. COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1. Actif

	2001*	2002*
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS ACTIF		
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	166	117
PRODUITS À RECEVOIR	74	4
DIVERS	139	166
TOTAL	379	287

2.7.2. Passif

	2001*	2002*
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS PASSIF		
CHARGES À PAYER	669	498
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	65	103
DIVERS	1 694	1 296
TOTAL	2 428	1 897

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NATURE	AU 31/12/2001*	DOTATIONS*	REPRISES*	AU 31/12/2002*
CHARGES DE RETRAITE				
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PERTES ET CHARGES	1		1	
TOTAL	1		1	

2.9 CAPITAUX PROPRES

2.9.1. Détail des capitaux propres

NATURE	MONTANT AU 31/12/2001*	AFFECTATION DU RÉSULTAT*	AUTRES MOUVEMENTS*	MONTANT AU 31/12/2002*
F.R.B.G.	4 477		371	4 848
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 108		1 404	2 512
RÉSERVE LÉGALE	2 039	460		2 499
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	4			4
AUTRES RÉSERVES	3 237	600	-1 260	2 577
CAPITAL SOCIAL	4 200		1 800	6 000
REPORT À NOUVEAU	509	366		875
RÉSULTAT 2001	3 064	-3 064		
RÉSULTAT 2002	0		3 228	3 228
TOTAL	18 638	-1 638	5 543	22 543

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux*

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1993 (SOLDE)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
1999	83
2000	67
2001	403
2002	371
SOIT AU 31/12/2002	4 848

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'élève à 6 000 millions de F CFA. Il est composé de 600 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionariat est la suivante :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	34,28%
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	1,38%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	1,00%
ACTIONNAIRES PRIVÉS	51,76%
PROPARCO	3,86%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	3,86%
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE	3,86%

*En millions de F CFA

3 Engagement Hors Bilan

NATURE	2001*	2002*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	34 889	41 631
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	6 148	9 471
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	28 741	32 160
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	10 474	7 539
• DE FINANCEMENT		
• DE GARANTIE	10 474	7 539
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	20 972	96 626

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES

NATURE	2001*	2002*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	2 543	2 120
• À VUE	453	285
• À TERME	2 090	1 835
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	7 304	8 112
• CRÉANCES COMMERCIALES	266	274
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	1 576	2 374
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 576	2 215
• CRÉDITS À MOYEN ET LONG TERME	2 886	3 249
SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS		38
TOTAL	9847	10 270

4.2 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

NATURE	2001*	2002*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	688	489
• À VUE	256	319
• À TERME	432	170
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	3 960	4 203
• À VUE	811	1 015
• À TERME	3 149	3 188
SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	186	403
TOTAL	4 834	5 095

4.3 COMMISSIONS

NATURE	2001*	2002*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 472	1 770
SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	41	6
SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 431	1 764
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	74	91
SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	74	91
SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4 FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1. Frais de personnel

NATURE	2001*	2002*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 505	1 671
CHARGES SOCIALES	343	390
TOTAL	1 848	2 061

4.4.2. Autres frais généraux

NATURE	2001*	2002*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉES	230	287
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL	141	65
LOYERS	78	93
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	224	247
PRIMES D'ASSURANCE	57	71
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	598	575
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	73	63
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	113	95
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	356	419
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	361	407
JETONS DE PRÉSENCE	23	35
MOINS VALUES DE CESSION		16
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	402	546
TOTAL	2 656	2 919

4.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

NATURE	2001*	2002*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	511	662
DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	477	627
DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	34	35
REPRISES		
TOTAL	511	662

*En millions de F CFA

4.6 SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET HORS BILAN

NATURE	2001*	2002*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 341	1 227
DOTATIONS AUX PROVISIONS		287
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	175	101
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	95	249
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-824	-1 247
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-156	-54
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-65	-101
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	566	462

5 Autres informations

5.1 EFFECTIFS MOYENS

CATÉGORIES	2001	2002
CADRES EXPATRIÉS	2	3
CADRES LOCAUX	19	17
GRADÉS	128	122
EMPLOYÉS	32	34
PERSONNEL NON BANCAIRE	16	14
PERSONNEL TEMPORAIRE	8	21
TOTAL	205	211

5.2 CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVISES

NATURE	2001*	2001*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• BILLETS ET MONNAIES	352	249
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	7 844	8 952
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	263	1 134
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	330	748
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	4 349	1 307
• REFINANCEMENTS	149	127
• AUTRES SOMMES DUES	12	29
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
• COMPTES ORDINAIRES	1 028	865

5.3 AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2002

NATURE	AFFECTATION (F CFA)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2002	3 227 738 861
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2001	875 270 136
TOTAL A RÉPARTIR	4 103 008 997
RÉSERVE LÉGALE	484 160 829
DIVIDENDE (10% DU CAPITAL)	600 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20% DU CAPITAL)	1 200 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE	900 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	918 848 168
TOTAL RÉPARTI	4 103 008 997

6 Résultats des cinq derniers exercices

	1998	1999	2000	2001	2002
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	3 600	3 600	4 200	4 200	6 000
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	360 000	360 000	420 000	420 000	600 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	9 307	10 392	12 463	15 049	15 645
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORT. ET PROVISIONS	3 871	3 402	4 092	5 592	5 448
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	326	179	640	998	890
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROVISIONS	1 924	1 903	2 606	3 064	3 227
RÉSULTATS PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORT. ET PROVISIONS	9,847	8,953	8,219	10,938	7,597
• APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROVISIONS	5,344	5,286	6,205	7,295	5,378
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	198	206	207	205	211
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	1 027	1 203	1 357	1 505	1 671
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	228	282	281	343	390

*En millions de F CFA

**En milliers de F CFA